Le Pays signe à nouveau pour la croissance verte !



Ségolene royal avec Jean-Gérard Didierre, maire de La Croisille-sur-briance et vice-president du PETR

Un nouvel avenant à la convention relative aux territoires à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat entre l'Etat et le Pays Monts et Barrages a été signé dernièrement à Paris entre

Mme Ségolène Royal, ministre de l'Environnement et M. Jean-Gérard Didierre le viceprésident du PETR qui représentait Mme la Présidente Sylvie Aymard. Le total des actions subventionnées s'élè-

ve à 500.452,26 €.

Les opérations retenues sont notamment, une valorisation de la filière de matériaux bio-sourcés adaptée à la rénovation du bâti ancien, la mise en place d'une roue hydraulique pour alimenter l'ensemble de la consommation énergétique du moulin du Got avec la création d'une pompe à chaleur à Saint-Léonard-de-Noblat, ou encore des opérations de réduction de l'éclairage public sur les communes de Saint-Léonard-de-Noblat et de Châteauneuf-la-Forêt. L'après-midi à l'Elysée fut consacré à la cérémonie d'anniversaire de la loi des transition énergique et de valorisation de l'action des territoires en présence de M. le Président de la République avec de très nombreux maires venus présenter leurs actions en faveur de l'environnement.



L'ECHO HAUTE-VIENNE - 10 - Lundi 1er août 2016